REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE du RHONE
Reçu le 10 NOV. 2015
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 7

Séance du **05 novembre 2015**

Compte rendu affiché le **12 novembre 2015**

Date de convocation du Conseil municipal le **30 octobre 2015**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Yvan MARGUE**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine BERTIN à Matthieu FISCHER, Régis DUVERT à Stéphane GOMEZ, Dorra HANNACHI à Saïd YAHIAOUI, Nawelle CHHIB à Nordine GASMI.

Membres absents excusés : **Bernard GENIN, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Patrick MANDOLINO, Sandra OLIVER**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

15.11.0401
Contrat Educatif Local 2015-2016

RAPPORT DE MADAME DAHOUM

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Vaulx-en-Velin travaille activement à la mise en œuvre d'une politique éducative efficiente et partagée sur son territoire. Les grandes orientations de cette politique se sont notamment traduites dans les priorités affichées par notre Projet Educatif Territorial (PEDT) :

- Favoriser la réussite scolaire ;
- Développer l'éveil scientifique et numérique ;
- Permettre un meilleur accès au sport et à la santé ;
- Contribuer à une plus grande ouverture culturelle ;
- Faire des enfants des futurs citoyens écoresponsables.

Différents outils sont à la disposition des Villes afin d'œuvrer à une meilleure efficience de leur politique éducative sur le territoire. La CAF et l'Etat aident ainsi au financement d'actions éducatives et d'accompagnement à la scolarité, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cette aide est notamment mise en œuvre dans le cadre du Contrat Educatif Local, que la Ville anime avec ses partenaires depuis plus de 15 ans.

L'appel à projets 2015 a ainsi été diffusé aux différents opérateurs du territoire afin qu'ils puissent proposer des actions à mettre en œuvre à compter de la rentrée 2015. Cet appel à projets était plus spécifiquement orienté sur des actions destinées aux collégiens, sur du temps périscolaire. Parmi les critères d'appréciation des propositions, la place des parents (tout particulièrement celle des pères) et le nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville prenaient une place particulière.

Le comité local d'examen des propositions qui s'est réuni le 6 mai dernier a mis à l'étude quinze propositions d'actions, portées par cinq associations, deux collèges et le service municipal des sports. Les propositions ont ensuite été examinées dans le cadre du comité départemental qui a réuni à la fin du mois de mai les différents partenaires financeurs.

Le comité départemental a notifié ses décisions, par courrier adressé à la Ville de Vaulx-en-Velin le 4 août 2015 (cf. liste ci-jointe), pour un montant total de 23 700 € dont :

- 12 500 € pour des actions portées par des associations ;
- 2 200 € pour des actions portées par des collèges ;
- 9 000 € pour des actions portées par le service municipal des sports.

La participation financière de l'Etat, soit 23 700 € au total, sera versée à la Ville qui devra établir un dossier de demande de subvention et reverser aux porteurs de projets les montants décidés par le comité départemental.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'autoriser Madame la Maire à solliciter le versement de la subvention globale et à reverser aux associations et aux collèges les montants indiqués au tableau ci-annexé ;

➢ De dire que les crédits d'un montant de 14 700 € sont prévus au BP 2015 – chapitre 65 – article 6574.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité.

➢ Autorise Madame la Maire à solliciter le versement de la subvention globale et à reverser aux associations et aux collèges les montants indiqués au tableau ci-annexé ;

➢ Dit que les crédits d'un montant de 14 700 € sont prévus au BP 2015 – chapitre 65 – article 6574.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

Hélène GEOFFROY

CONTRAT EDUCATIF LOCAL 2015-2016

ORGANISME	INTITULÉ DE L'ACTION	COUT TOTAL	MONTANT ATTRIBUÉ PAR LE COMITÉ DEPARTEMENTAL CEL
Comité Rhône Métropole de Lyon rugby à XIII	Initiation découverte du rugby à XIII pour les collégiens et collégiennes	7 100	2 500
Planète sciences Rhône Alpes	Club scientifique et technique	8 050	2 500
Ebulliscience	Ateliers scientifiques et techniques	6 000	3 000
Cercle d'escrime vaudais	Initiation et sensibilisation à l'escrime	3 670	2 000
Compagnie Atou	Création collective d'une pièce de danse contemporaine au collège	8 250	2 500
Collège Pierre Valdo	Apprendre à mieux se connaitre et vivre ensemble pour mieux vivre sa scolarité au collège	3 000	750
Collège Barbusse	Comme un arbre dans la ville : Haikus des quatre saisons	1 560	750
Collège Barbusse	L'oralité accompagnée par un conteur en classe de 6ème	2 250	700